



Investir dans la formation collégiale

À la grandeur de l'Ontario, les employeurs comptent sur les collèges pour s'assurer que les diplômés puissent intégrer le marché du travail avec les compétences spécialisées afin de remplir des postes de plus en plus difficiles.

Toutefois, l'engagement des collèges envers l'excellence est compromis en raison de ressources limitées. Les collèges continuent de recevoir une part inférieure de revenus par rapport aux universités et aux écoles secondaires de l'Ontario, et leurs droits de scolarité sont gelés à des niveaux réduits depuis plus de trois ans.

En décembre, la vérificatrice générale Bonnie Lysyk a prévenu que la situation financière des collèges était « à risque ». Bien que les collèges aient su tirer leur épingle du jeu grâce aux inscriptions d'étudiants étrangers, nombre d'entre eux pourraient se retrouver sérieusement sous-financés si la tendance au chapitre des inscriptions ne se maintient pas.

Ainsi, le prochain gouvernement de l'Ontario doit s'engager à adopter :

- Une stratégie globale visant la durabilité financière à long terme des collèges.
- Une politique distincte en matière de droits de scolarité pour les collèges susceptible de fournir à ces derniers les ressources nécessaires, tout en s'assurant que les programmes collégiaux demeurent abordables et accessibles.